

Le chômage baisse de 5,6% en Région bruxelloise

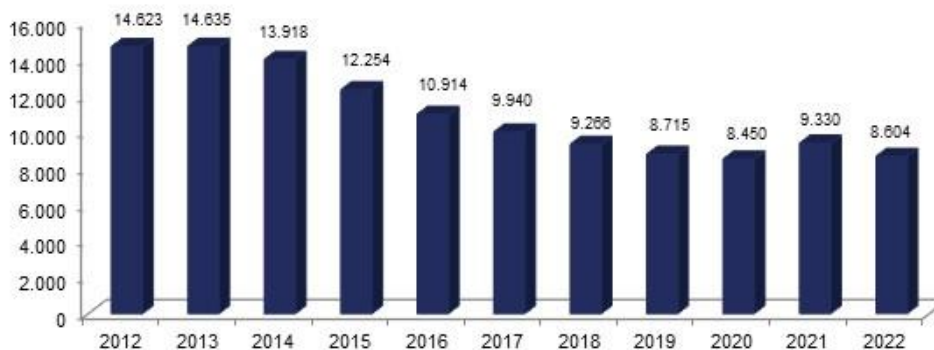
Le nombre d'offres d'emploi augmente encore

La Région bruxelloise compte 85.878 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 5,6% par rapport au mois de mars 2021. Le chômage chez les jeunes diminue quant à lui de 7,8%. Durant le mois de mars 2022, Actiris a reçu directement 7.317 offres d'emploi, soit une augmentation de 78,6% par rapport à mars 2021.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

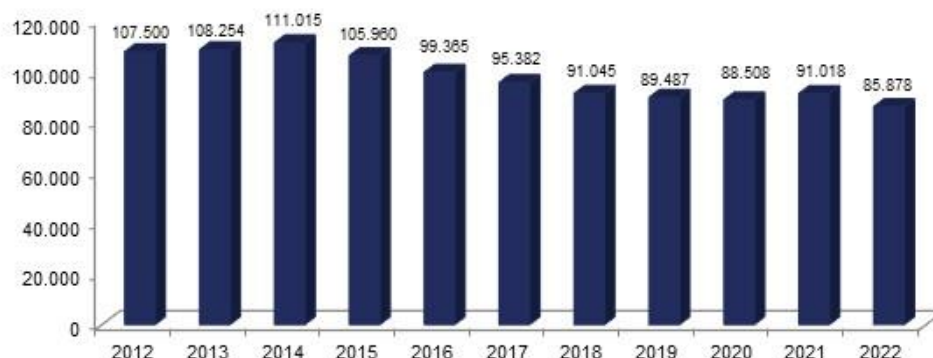
Fin mars, Bruxelles compte 85.878 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 14,9%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-5.140 personnes, -5,6%). En variation mensuelle, on constate une augmentation de 178 personnes (+0,2%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 22,3%. Bruxelles compte 8.604 jeunes chercheurs d'emploi en mars 2022, soit 726 de moins que l'an dernier (-7,8%).

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de mars



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de mars



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril 2020, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

En 2021, de nombreux salariés et indépendants ont continué à bénéficier respectivement du chômage temporaire et du droit passerelle. Pour les six premiers mois en 2021, on dénombre à peu près 37.500 salariés et 13.500 indépendants bruxellois ayant bénéficié de chacune de ces mesures mensuellement. Si leurs nombres ont diminué progressivement en 2021, on enregistre encore au cours des 6 derniers mois de l'année 2021 entre 15.000 et 22.000 salariés bruxellois au chômage temporaire et entre 1.500 et 5.000 indépendants bruxellois ayant bénéficié du droit passerelle.

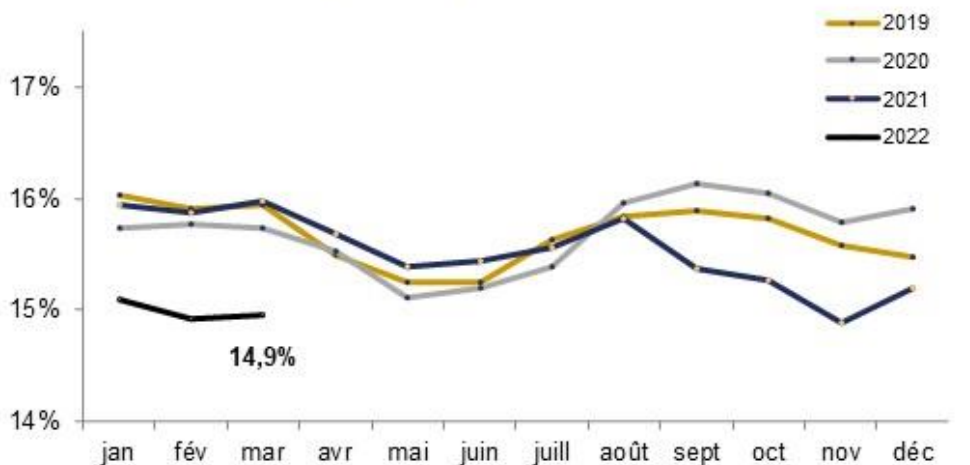
Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

Fin mars 2022, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 14,9% (14,4% pour les hommes et 15,7% pour les femmes). En mars 2021, le taux de chômage s'établissait à 16,0%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Taux de chômage en Région de Bruxelles-Capitale

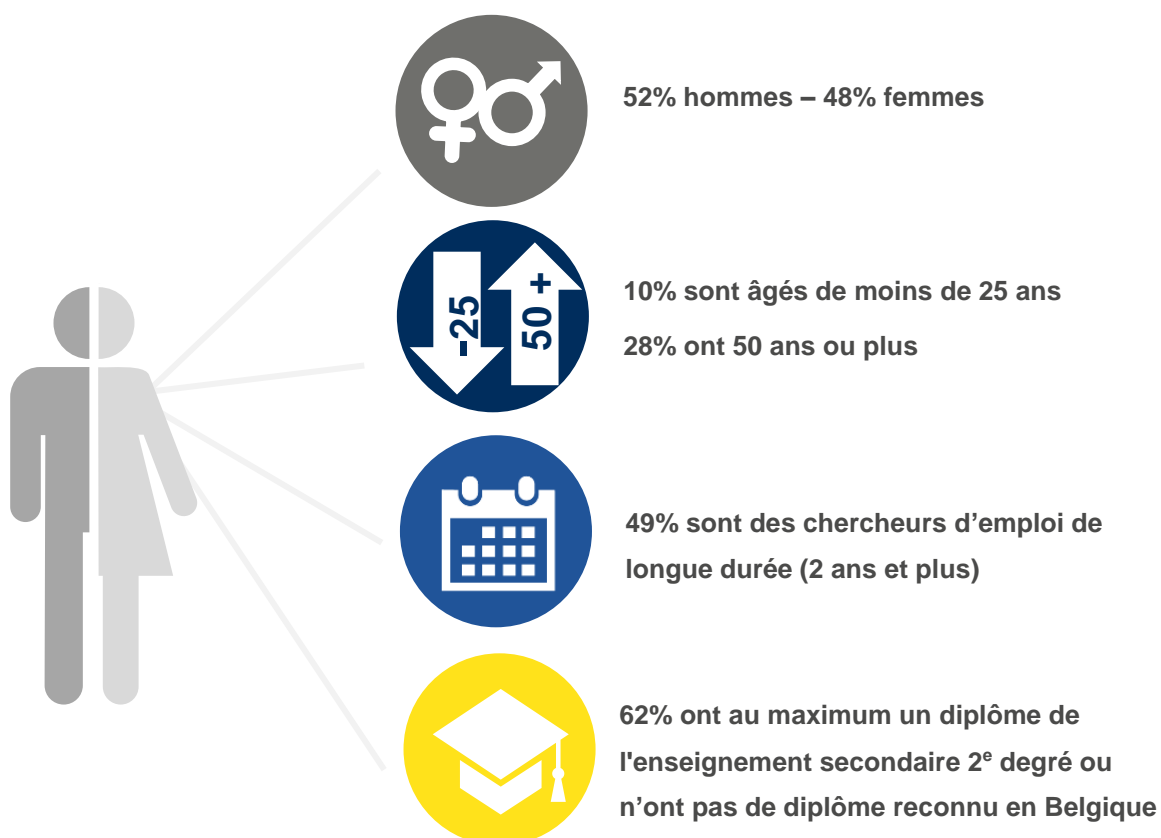


Source : Actiris, view.brussels

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mars 2022, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 85.878 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-5.140 personnes, -5,6%).

On compte au cours du mois de mars 8.888 entrées dans le chômage (7.135 réinscriptions et 1.753 nouvelles inscriptions) contre 8.710 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 178 personnes (+0,2%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – mars 2022

		Mars 2022	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		85.878	100,0%	178	0,2%	-5.140	-5,6%
Catégorie	DEDA ¹	53.343	62,1%	-52	-0,1%	-5.852	-9,9%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.126	6,0%	-218	-4,1%	-718	-12,3%
	Autres DEI	27.409	31,9%	448	1,7%	1.430	5,5%
Sexe	Hommes	44.936	52,3%	128	0,3%	-3.391	-7,0%
	Femmes	40.942	47,7%	50	0,1%	-1.749	-4,1%
Age	- 25 ans	8.604	10,0%	-206	-2,3%	-726	-7,8%
	25 - 49 ans	53.382	62,2%	301	0,6%	-3.671	-6,4%
	50 ans +	23.892	27,8%	83	0,3%	-743	-3,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	30.807	35,9%	93	0,3%	-4.393	-12,5%
	1 - 2 ans	13.202	15,4%	-10	-0,1%	-1.123	-7,8%
	2 ans +	41.869	48,8%	95	0,2%	376	0,9%
Niveau d'études	Faible ²	53.166	61,9%	441	0,8%	-2.593	-4,7%
	Moyen	18.350	21,4%	-66	-0,4%	-1.361	-6,9%
	Élevé	14.362	16,7%	-197	-1,4%	-1.186	-7,6%
Usagers du CPAS		12.454	14,5%	417	3,5%	2.349	23,2%
Taux de chômage	Total	14,95		+0,03		-1,03	
	Hommes	14,35		+0,04		-1,35	
	Femmes	15,66		+0,02		-0,65	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 53.343 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.126 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 27.409 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces chercheurs d'emploi dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les chercheurs d'emploi ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 85.878 DEI inscrits en mars 2022, 12.454 chercheurs d'emploi sont usagers du CPAS (soit 14,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.604 jeunes DEI, 2.234 sont usagers du CPAS, soit 26,0%.

On constate une diminution de 9,9% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-718 unités, -12,3%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 5,5% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 7.317 offres d'emploi (OE) en mars 2022. On observe une augmentation de 78,6% du nombre d'offres d'emploi par rapport au mois de mars 2021 et de 132,7% par rapport à mars 2020. Sans tenir compte des offres d'emploi de type intérimaire, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois de mars 2021 (+55,3%) et du mois de mars 2020 (+82,5%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les offres d'emploi et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis plusieurs mois à nouveau une hausse importante des offres d'emploi.

Depuis plusieurs mois, on constate en effet que le volume des offres d'emploi reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des offres d'emploi de type « intérim ». En mars, Actiris enregistre 2.415 offres d'emploi reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 939 unités et de 459 unités en mars 2020.

Toutefois la hausse du volume des offres d'emploi reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois de septembre 2021, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, ou au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En mars 63.283 offres d'emploi ont été reçues, soit cinq fois plus qu'en mars 2021.

En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a également fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – mars 2022

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	7.317	+597	+8,9	+3.221	+78,6
OE reçues du VDAB et du FOREM	65.991	-7.521	-10,2	+51.593	+358,3
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	15.208	-307	-2,0	+5.816	+61,9
Total	88.516	-7.231	-7,6	+60.630	+217,4

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be